

## Avis de constitution

### SOCIETE « TEN V » en abrégé « 10V »

Siège Abidjan dans la commune de Cocody DEUX  
PLATEAU MOBILE , Lot 1100, Ilot 1155 en face de l'  
agence MOOV, 0800 BP 1053 ABIDJAN 0800., Lot 1100,  
Ilot 1155

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/08/2025 , et enregistrés au CEPICI le 20/08/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « TEN V » en abrégé « 10V »

Objet : ARTICLE 3- OBJET  
La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- Formation, recherche et innovation
- Vente de matériel informatique
- Consultance en transformation digitale
- Services de cloud computing
- Immobilier

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan dans la commune de Cocody DEUX  
PLATEAU MOBILE , Lot 1100, Ilot 1155 en face de l'agence  
MOOV, 0800 BP 1053 ABIDJAN 0800., Lot 1100, Ilot 1155

Dirigeant(s) M BOUALO BOGBE JEAN NICANOR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-09425 du 10/09/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°55324/GTCA/RC/2025 du 10/09/2025

